

Fiche d'information

Parcours training en groupe pour personnes atteintes de Parkinson



Présentation du parcours

Initié par l'association France Parkinson en collaboration avec la Fédération française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR) et l'URPS MK Pays de la Loire, ce parcours training vise à compléter la prise en charge des personnes atteintes de Parkinson grâce à la kinésithérapie. Le format en groupe favorise l'entraide et la motivation des participants tout en proposant des exercices spécifiques à la rééducation kinésithérapique dans la maladie de Parkinson.



Public concerné

Le parcours s'adresse aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson souhaitant bénéficier d'une approche thérapeutique complémentaire, délivrée par un professionnel kinésithérapeute formé à la maladie de Parkinson et qui sont intéressés par une démarche en groupe (vecteur de motivation, d'émulation, de nouvelles rencontres).

Déroulement du parcours



Fréquence

Une fois par semaine

Composition du groupe

6 bénéficiaires

Durée

Chaque séance dure 90 mn avec un échauffement initial suivi durant 60 mn d'exercices de diverses intensités.

Organisation du parcours

Il s'agit durant 60 mn de proposer une diversité d'exercices qui s'enchainent dans un parcours, avec l'encadrement et le soutien du professionnel kinésithérapeute.

Coût

Le parcours training est gratuit. Les frais de déplacement ne sont pas couverts par l'expérimentation et sont à la charge du bénéficiaire.

Lieu

L'expérimentation de ce parcours training est proposée dans deux cabinets différents à Gétigné et Saint Herblain (44).



Les objectifs visés

L'objectif est de montrer combien cette démarche thérapeutique en groupe apporte une amélioration de la condition physique et plus globalement contribue à une meilleure qualité de vie des personnes malades de Parkinson. Il s'agit également de démontrer la faisabilité d'un tel parcours au sein des cabinets de kinésithérapie et la pertinence de cette approche complémentaire aux séances individuelles en kiné. A partir de résultats appréciés au moyen des bilans d'entrée et de sorties et de vos avis, il s'agira alors de demander l'ouverture d'un nouvel acte de soin spécifique en kinésithérapie pour les personnes atteintes de Parkinson afin qu'il soit remboursé par l'Assurance Maladie. En effet les démarches thérapeutiques en groupe notamment en kinésithérapie dans la maladie de Parkinson ne sont pas très fréquentes en cabinet libéral. Elles ne constituent pas un acte de soin reconnu par la nomenclature puisqu'actuellement en cabinet libéral, il n'est possible de prendre en charge que 3 patients maximum en même temps. L'association France Parkinson souhaite une avancée dans l'offre de soins des malades de Parkinson et voit dans ce parcours une réelle opportunité au profit des patients.

*You soudez y participer ou en savoir plus ?
Retrouvez au dos de ce document comment s'inscrire*





Procédure d'inscription

- Contactez l'association France Parkinson.
- Si vous avez déjà un kinésithérapeute, ce parcours viendra en complément de vos séances habituelles. Informez-le de votre souhait d'intégrer le parcours training.
- Un certificat médical est nécessaire (remettez cette fiche à votre médecin traitant et/ou à votre neurologue pour qu'ils prennent connaissance du programme proposé).



Un engagement de 4 mois est requis

Vous rencontrez ou contactez le kinésithérapeute en charge du parcours training groupe et il évalue avec vous la faisabilité de votre inscription et la disponibilité en termes de places pour le prochain groupe.

Un bilan initial sera effectué lors de la première séance. Votre inscription au parcours training groupe ne sera confirmée qu'à la suite de la remise du certificat médical et de la réalisation du bilan d'entrée. Le professionnel kinésithérapeute vous confirmera votre inscription et la date de début.

Un bilan de fin de parcours sera réalisé après 4 mois pour mesurer les progrès. Si vous souhaitez poursuivre le parcours, un échange avec votre professionnel kinésithérapeute sera nécessaire afin de vérifier la disponibilité en termes de places. Un entretien lors du terme de votre participation au parcours sera réalisé afin de recueillir votre avis et votre ressenti quant aux effets du parcours sur votre santé, sur les symptômes de la maladie de Parkinson et sur votre motivation.

Coordonnées de l'association France Parkinson

- Téléphone : 01 45 20 22 20
- Email : info@franceparkinson.fr

Recommandation : France Parkinson a diffusé une information sur l'ouverture de cette action auprès des professionnels dédiés à la maladie de Parkinson (neurologues en ville, hospitalier y compris auprès du centre expert de Nantes). Ils peuvent le cas échéant se rapprocher de l'association si des détails leur semblent nécessaires et/ou vous apporter des éclaircissements supplémentaires.

En partenariat avec
l'URPS MK Pays de la Loire et la FFMKR
et avec le soutien
financier de la Fondation Edmond J. Safra



FONDATION
EDMOND J. SAFRA

FFMKR
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

URPS KINÉS
PAYS DE LA LOIRE



FRANCE PARKINSON